

CONSEIL DU 23 AVRIL 2008

➔ DECISIONS MODIFICATIVES AUX BUDGETS COMMUNAUX

Monsieur le Maire expose que suite à la modification par l'administration fiscale de la nomenclature des comptes alors que les logiciels des mairies n'avaient pas encore intégré ces évolutions, il y a lieu de modifier certaines imputations budgétaires, tant pour le budget général que pour celui du service assainissement, afin d'être en conformité avec la nouvelle nomenclature.

Lecture faite des différentes modifications d'imputation à effectuer, le conseil donne son accord.

➔ LISTE DES COMMISSAIRES A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Les membres de cette commission sont nommés par le directeur des services fiscaux sur proposition d'une liste par le Conseil. Pour notre commune, seront nommés 6 titulaires et 6 suppléants.

Le conseil décide de proposer à l'administration fiscale la liste suivante :

Titulaires	Suppléants
Alain GRIMAL	Michel FONTES
Jacques BEAUDA	Chantal BLANC
Marie-Line MALLEVIALLE	Laurence CALS
Jean-Pierre FERAL	Nicole CABASSOT
Michel BARDY	François VILLENEUVE
Gervais GENIEYS	André TESTAS
Christian SABATHIER	André CALS
Jean-Charles ROGGERO	Claude LACROUX
Jacques CALVIERE	Bernadette JEANJEAN
Jacques COLA	Jacques FABRE
Yvon VERNHET	Dominique NOUAL
Guy FOURCADIER	Annie CAVAILLES

➔ DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL

Le Code général des collectivités territoriales permet au Conseil de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans le souci de favoriser une bonne administration communale et d'augmenter la réactivité, le Conseil décide de confier à Monsieur le Maire 17 de ses compétences.

➔ DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS DE LA C2A

Ces commissions sont au nombre de sept. Chaque commune dispose d'un représentant permanent désigné parmi les membres du Conseil ; de plus, chacun des maires des communes membres est également membre de droit de ces commissions.

Le Conseil approuve la désignation des personnes suivantes :

Commissions	Membres
Finances, affaires générales ressources humaines	Chantal BLANC

Cadre de vie et solidarité	Marie-Line MALLEVIALLE
Déplacements et mobilité	Dominique BARBUTO
Assainissement et prévention des crues	Thérèse BEAUCOURT
Environnement, collecte et traitement des déchets	Thérèse BEAUCOURT
Aménagement des zones d'activités et développement économique	Alain GRIMAL
Aménagement de l'espace et prospective territoriale	Françoise CAYRE

➔ Modification des statuts de la C2A

Suite aux dernières élections municipales et à la mise en place de la nouvelle équipe communautaire et dans le souci d'assouplir le fonctionnement des instances de la C2A, il est proposé de modifier l'article 9 « *composition et fonctionnement des commissions* », l'article 7 pour les dispositions relatives à la constitution d'un comité exécutif qui sera désormais remplacé par un comité de pilotage stratégique et enfin d'entériner la prise de compétence en matière de NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication).

Le Conseil, appelé à se prononcer sur ces modifications, émet un avis favorable.

➔ QUESTIONS DIVERSES

➔ **Désignation des délégués communaux au secteur énergie du SDET**: la commune doit désigner deux délégués. Le Conseil donne son accord à la désignation de Nicole CABASSOT et Christian SABATHIER.

➔ **Achat de terrain à La Marquette** : Le Conseil autorise Monsieur le Maire à faire établir l'acte d'achat de la parcelle de terrain nécessaire pour permettre le retournement des bennes à ordures.

➔ **Evolution de l'école** : Monsieur le Maire porte à la connaissance des conseillers les derniers chiffres connus quant aux prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre. Ainsi, à ce jour, il s'avère que les enfants de moins de 3 ans ne pourraient pas être accueillis. La municipalité va se mettre en contact avec l'Inspection d'académie et suivre la situation au jour le jour. L'enquête auprès des parents afin de connaître les prévisions d'effectifs pour la garderie et la cantine sera avancée au mois de juin.

➔ **Mise à disposition de conteneurs pour les ordures ménagères** : la C2A va prochainement remettre à chaque foyer un conteneur individuel gratuit pour déposer les ordures ménagères. Les modalités d'utilisation seront précisées aux usagers au moyen d'un courrier.

➔ **Collège du Saut de Sabo** : la municipalité a été sollicitée par un professeur d'E.P.S. pour une aide exceptionnelle au financement d'une manifestation. Après en avoir discuté, le Conseil décide, plutôt que d'attribuer une aide exceptionnelle au risque d'être ensuite régulièrement sollicité pour tout type d'événement, de verser, dès cette année à l'association sportive du collège une subvention annuelle identique à celle déjà octroyée au foyer socio-éducatif de ce même collège.

➔ **Projet d'aménagement pour l'accessibilité du bâtiment Place du Mail** : Monsieur le Maire informe le Conseil que c'est l'entreprise BARDY qui a fait l'offre la mieux-disante et qui a donc été retenue pour effectuer ces travaux. Le montant du marché s'élève à 21 402,78 € HT.